



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 6733

Texte de la question

M. Robert Huguenard appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la diminution des crédits du chapitre 44-50 consacrés aux opérations de sélection du cheptel français. En effet, au cours de cet été, des annulations de crédits, par rapport aux dotations inscrites dans la loi de finances pour 1993 sont venues restreindre encore un peu plus ce soutien à l'élevage. À la veille de la session budgétaire de cet automne, les éleveurs de la Haute-Garonne s'inquiètent des graves dangers de ces nouvelles amputations budgétaires qui portent un préjudice considérable à tout l'élevage français et à la place qu'il peut occuper au niveau européen et international. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre dans le budget de 1994 afin de préserver l'activité d'élevage dont on sait toute l'importance qu'elle revêt dans les zones rurales et défavorisées notamment.

Texte de la réponse

Deux arrêtés du ministère du budget, l'un du 3 février 1993 et l'autre du 10 mai 1993, ont en effet annulé 5,4 et 14,25 MF ouverts en loi de finances initiale pour 1993 sur le chapitre 44-50 du ministère de l'agriculture et de la pêche. Ce chapitre initialement doté de 131 MF est consacré à la sélection animale. Ces mesures de régulation budgétaire ont entraîné, dès leur publication, des modifications dans la répartition prévisionnelle des dotations aux organismes intervenant dans le dispositif collectif de sélection animale en France. Des mesures exceptionnelles ont cependant pu être prises pour réduire les effets de cette régulation auprès des différents organismes concernés, en mobilisant 14 MF de crédits par redéploiement budgétaire. Comme l'indique le projet de loi de finances pour 1994, le ministre de l'agriculture et de la pêche s'emploie à préserver les moyens nécessaires à ces actions.

Données clés

Auteur : [M. Huguenard Robert](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6733

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1993, page 3498

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 123